

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

HUITIÈME ANNÉE N°888 DU 2 OCTOBRE 2013

1801/2013 : 212^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

Le 158^e numéro de l'année 2013

Nombre de pages : 17 pages

Distribué à 15.100 personnes

LA CITATION DE LA SEMAINE

«**Au bout de la patience, il y a le ciel**».

PROVERBE AFRICAIN

ACCORD ENTRE
TRANSPORTEURS ET
CONSEIL GENERAL

ANNÉE 2013

ANNÉE

SÉNÉGAL

SOMMAIRE

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 6

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 10

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 13

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 16

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: JEAN PAUL ELUTHER

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley Aminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB ET LES RESEAUX SOCIAUX .



AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

L' INQUIÉTANT SILENCE BUDGÉTAIRE DE VICTORIN LUREL

Il y a un an , le ministre des colonies , Victorin LUREL, présentait avec emphase le budget de la mission Outremer du projet de loi de finances 2013 gérée par son ministère. Il présentait son budget comme l'expression d'un changement radical . Il affirmait entre autres généralités que « La situation outre-mer -taux de chômage deux fois plus élevé qu'en métropole, PIB par habitant deux fois inférieur, faible taux d'investissement, intensité particulière des problèmes sociaux- appelle autre chose que des demi-mesures, a affirmé le ministre. "Elle nécessite des changements structurels, qui ont maintenant une traduction budgétaire ». Il continuait en affirmant que « Les crédits de la mission outre-mer sont en hausse de 4,5% en autorisation d'engagement (AE), soit 2,16 milliards d'euros, et de 5% en crédits de paiement (CP), soit 2,01 milliards. Ce budget s'articule autour de quatre priorités, a poursuivi M. Lurel: logement social ; amélioration de l'habitat ; emploi ; jeunesse et insertion. Un an plus tard , pour le budget 2014, c'est le silence, nouvelle stratégie de communication impose.Plus personne ne parle et la soit disant révolution de 2013 s'est dégonflée . En crédit de paiement, la mission outre mer qui ne représente que 12% des dépenses publiques dans les dernières colonies est de 2,06 milliards soit pratiquement le même montant qu'en 2013. Ce n'est certainement pas avec ce montant de crédit ridicule que l'on va financer les

services publics et s'attaquer avec des chances de succès à la faillite du modèle économique colonial . Conformément aux règles du droit international il faut une autre présentation de la loi des finances dans notre pays et une nouvelle politique économique et sociale dont l'objectif est de faire de la Guadeloupe un pays où l'on produit de la richesse.

ÉCONOMIE, SOCIAL, SANTÉ, TECHNOLOGIE

TRANSPORTS : ACCORD ENTRE LES TRANSPORTEURS ET LE CONSEIL GÉNÉRAL

Après 5 heures de négociations, le conseil général et les transporteurs ont trouvé un accord. La collectivité a accepté d'accompagner financièrement les entreprises en difficulté. Les dossiers seront étudiés au cas par cas. Depuis hier, le mouvement de grève des transporteurs interurbains et des transporteurs scolaires est donc suspendu. Un certain nombre de revendications ont ainsi été actées et un calendrier de rencontres a été établi « pour sortir de la crise ». Au centre du différent , l'organisation du transport interurbain de voyageurs ainsi que l'attribution des marchés de transport scolaire. La CRTG et l'USTRG, les syndicats des transporteurs, avaient ainsi appelé à « remettre au conseil général toutes ses délégations de service public ». Aussi, dès lundi, l'activité avait été suspendue. Les professionnels avaient organisé des opérations escargots et bloqué certains axes routiers. « Il faut comprendre que 80% des entreprises sont en difficulté financière. D'autres ont déjà déposé le bilan ». La rencontre d'hier matin, avec le Président Gillot au Palais du Conseil général, aura donc permis aux parties de trouver un terrain d'entente. La collectivité départementale a accepté, entre autres, de soutenir et d'accompagner les entreprises en difficulté. Selon les premières projections financières, ce serait un peu plus d'un million d'euros qu'elle devra débloquer. Cependant , certains points doivent faire encore l'objet de négociations ont conclu les syndicats.

LA BCE MAINTIENT SON TAUX DIRECTEUR

La Banque centrale européenne (BCE) a conformément aux attentes laissé son principal taux directeur inchangé à 0,5% lors de sa réunion mensuelle de politique monétaire, a annoncé mercredi 2 octobre un porte-parole. Le loyer de l'argent en zone euro stationne à ce niveau, son plus bas historique, depuis mai. Le président de l'institution Mario Draghi avait prévenu en juillet que les taux en zone euro resteraient bas sur une longue période, et pourraient même baisser encore, sur fond de conjoncture toujours chancelante. Lors de sa conférence de presse mensuelle, qui se tient cette fois-ci exceptionnellement à Paris, Mario Draghi a estimé que la paralysie budgétaire aux Etats-Unis serait, "si elle se prolongeait, un risque pour les Etats-Unis et pour le monde". "A l'heure actuelle nous n'avons pas cette impression", a ajouté le président de la BCE, alors que le blocage budgétaire américain a conduit l'administration fédérale à se mettre en position de "shutdown", c'est-à-dire de fonctionnement minimal. AU sujet de la France, Mario Darghi a ajouté qu'elle devait poursuivre ses efforts de redressement budgétaire et les réformes structurelles même si beaucoup a déjà été fait. "Sur la politique budgétaire comme sur les réformes structurelles, des progrès significatifs ont eu lieu et il faut faire davantage", a-t-il dit après la réunion du conseil des gouverneurs de la BCE, à Paris. "L'effort de redressement budgétaire a été significatif mais les chiffres restent supérieurs à la procédure de déficit excessif, donc il faut faire davantage sur ce front", a-t-il ajouté. "Le même message est valable pour les réformes structurelles, des actions très significatives ont été entreprises mais il faut faire plus dans plusieurs domaines", a encore déclaré Mario Draghi. Le gouvernement français prévoit dans son projet de budget 2014 de ramener le déficit public à 3,6% du PIB fin 2014 après 4,1% cette année. Le président de la Banque de France, Christian Noyer, a exprimé le même point de vue lors de la même conférence de presse, mettant l'accent sur la poursuite des réformes à même d'accroître le potentiel de croissance et la maîtrise des dépenses publiques.

SELON L'INSEE, MOYENS FINANCIERS ET SOUTIEN BANCAIRE DÉTERMINANTS POUR LA SURVIE DES ENTREPRISES NOUVELLES EN GUADELOUPE

Les chances de survie/pérennité des entreprises créées dépendent aussi du capital investi à la création (coût des locaux, formalités administratives, achats de matériels, brevets, constitution de stocks, trésorerie initiale). Jusqu'à 80 000 euros, le montant de l'investissement n'est pas un facteur déterminant pour la survie de l'entreprise. En revanche, 64 % des entreprises qui ont investi 80 000 euros et plus sont toujours en activité, contre 53 % des entreprises créées avec moins de 80 000 euros. Les dépenses au démarrage de l'entreprise peuvent être dues aux nécessités du projet, à la volonté du créateur ou à ses moyens financiers.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JEAN PAUL ELUTHER



AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

2 OCTOBRE : JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA NON VIOLENCE

À l'occasion de la Journée internationale de la non-violence, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a rappelé mercredi que non-violence n'est ni inerte ni passive, puisqu'il faut du courage pour faire front à ceux qui ont recours à la violence pour imposer leur volonté ou leurs convictions. « Nous célébrons aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de Mahatma Gandhi et le vibrant héritage de sa non-violence. Gandhi nous a montré la puissance de l'opposition pacifique face à l'oppression, à l'injustice

et à la haine. Son exemple a inspiré bien d'autres personnalités historiques, de Martin Luther King Jr à Nelson Mandela en passant par Václav Havel et Rigoberta Mechú », a déclaré M. Ban dans son message pour la journée. « Leur message à chacun d'entre nous est qu'il faut prôner la dignité humaine, rejeter l'intolérance et œuvrer en faveur d'un monde où les peuples de toutes les cultures et de toutes les confessions vivent ensemble dans le respect et l'égalité », a-t-il souligné. Selon le Secrétaire général, il faut de la détermination pour dire non à l'injustice, à la discrimination et à la brutalité et pour revendiquer le respect de la diversité et des droits de l'homme fondamentaux. Il faut du courage aussi pour renoncer au conflit et accepter la négociation pacifique. La non-violence a besoin, au sein des nations, des communautés et des foyers, de porte-paroles soutenus par des gens courageux prêts à réclamer la paix, la liberté et l'équité. L'ONU est le gage du règlement pacifique des différends et de l'élimination de toutes les formes de violence, qu'elles soient encouragées par l'État ou ancrées dans la culture et l'usage, à l'instar des actes de violence et d'intimidation que subissent les femmes et les filles dans toutes les régions. « L'action destinée à mettre fin à cette violence peut commencer avec chacun d'entre nous, à la maison, à l'école, au travail. La violence peut être contagieuse, mais le dialogue pacifique peut l'être également », a indiqué M. Ban. L'ONU a aussi pour objectif de mettre fin à la pauvreté en l'espace d'une génération. La pauvreté offre un terrain fertile à la violence et à la criminalité, elle constitue en soi une négation violente des besoins et aspirations des plus vulnérables. C'est pourquoi l'ONU insiste tant sur la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, et sur la formulation d'un nouveau programme de développement qui soit axé sur la pauvreté et motivé par le développement durable. Alors que la population mondiale s'accroît et que les pressions exercées sur la planète s'intensifient, il faut également prendre conscience de la violence que nous infligeons à la nature. « Dans notre aspiration à un avenir durable, nous devons obéir à l'impératif de ne nuire ni à la planète ni à ses habitants. À l'occasion de cette Journée internationale de la non-violence, je demande à tous les citoyens du monde, où qu'ils se trouvent, de se laisser inspirer par le courage de personnalités telles que Mahatma Gandhi. Renoncez au désaccord et à la haine, et défendez ce qui est bien et juste », a souligné M. Ban. « Œuvrez avec les autres, hommes et femmes, à

l'édification d'un monde où tous jouissent d'une justice, d'une paix et d'une prospérité durables ».

AMÉRIQUE LATINE CARAÏBES

LES RELATIONS ENTRE LE VENEZUELA ET LES USA SE DÉGRADENT

Lundi, trois diplomates américains étaient expulsés par Caracas pour "participation à des manœuvres de sabotages économiques et électriques". Les États-Unis, ce mercredi expulsent trois diplomates vénézuéliens en réponse à l'expulsion précédente par Caracas de trois diplomates américains. Parmi les expulsés, Calixto Ortega, numéro un par intérim de la représentation vénézuélienne à Washington, en poste depuis le mois de mai. Le gouvernement vénézuélien a aussitôt réagit déclarant : "Nous condamnons cette expulsions. Cela ne peut pas être considéré comme de la réciprocité, vu la conduite irréprochable de nos diplomates, qui ne se sont à aucun moment permis de rencontrer des groupes opposés au gouvernement du président Barack Obama, ou des individus qui avaient intérêt à agir contre lui". Ce lundi, trois diplomates américains étaient expulsés par Caracas pour "participation à des manœuvres de sabotages économiques et électriques". Nicolas Maduro avait alors déclaré, " Nous avons repéré un groupe de responsables de l'ambassade des Etats-Unis qui se consacrait à des rencontres avec l'extrême droite, au financement d'actes de sabotage contre le système électrique et l'économie. J'ai les preuves entre les mains. Yankees go home !"

LA PRÉSIDENTE DU BRÉSIL FAROUCHE DÉFENSEUR DE L'INTÉGRATION

La présidente du Brésil, Dilma Rousseff, a déclaré que l'intégration constitue le chemin le plus sûr des nations latino-américaines vers la prospérité et pour affronter des situations de bien-être et de crise. Elle a souligné qu'en ce monde globalisé le bien-être des pays dépend des capacités d'articuler une intégration dans l'ordre économique et culturel et d'avancer vers une coopération intense. Après une rencontre avec son homologue du Paraguay, Horacio Cartes, Dilma Rousseff, a souligné l'importance du retour

de cette nation au sein du MERCOSUR , Marché Commun du Sud, et a défendu les liens du Brésil avec les autres pays de l'Amérique Latine. Elle a jouté que ces liens renforcent d'autres intégrations.

POUR LES NATIONS UNIES, LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE COMMET UNE VIOLATION GRAVE DU DROIT INTERNATIONAL

L'ONU condamne fermement la nouvelle loi sur la nationalité promulguée récemment en République dominicaine et le jugement de la cour suprême du pays . Celle-ci privera de la nationalité plusieurs milliers d'enfants d'immigrants, nés sur le territoire. Les Dominicains d'origine haïtienne seront les plus affectés. Ravina Shamdasani, porte-parole du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH), met en garde le Saint-Domingue contre les dangers de cette loi. « Cette décision va priver des dizaines de milliers de personnes d'une nationalité. Il y aura un impact très négatif sur leurs droits fondamentaux », assure la porte-parole dans une réunion à Genève. « Il s'agit là d'une violation grave du droit international ».Le 26 septembre dernier, le Tribunal constitutionnel a décidé de priver de leur nationalité dominicaine tous les enfants d'immigrants sans-papiers arrivés à partir de 1929. Cette décision s'inscrit dans le cadre de la nouvelle Constitution, promulguée cette année, qui se veut plus restrictive en termes de citoyenneté. Désormais, celle-ci sera seulement accordée aux personnes nées sur le territoire à condition qu'au moins l'un des parents soit dominicain ou du moins, résident légal, rapporte le journal hispanophone Listin Diario. Or, le Droit international de l'immigration et des réfugiés interdit aux États d'agir de la sorte à l'égard de toute personne née sur leurs territoires. Plus de 34 000 enfants, dont les parents ne répondent pas aux conditions de cette loi, seront affectés. La population d'origine haïtienne est en ligne de mire avec environ 210 000 enfants d'immigrants en séjour irrégulier. Ils risquent alors de sombrer dans la précarité en perdant tous les droits adhérents à leur citoyenneté dominicaine. Les associations des droits de l'homme appellent la Communauté des Caraïbes à faire pression sur Saint-Domingue. Entre temps, le gouvernement haïtien a rappelé son ambassadeur afin d'entamer des consultations.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR JACQUES DAVILA



ÉTAT DES MARCHÉS

ASIE

La plupart des Bourses asiatiques progressent ce mercredi matin, toujours indifférentes au blocage de l'Etat fédéral américain entré en vigueur depuis hier... Seule la place de Tokyo a subi des prises de bénéfices, sous l'effet d'un rebond du yen après les annonces gouvernementales de la veille. L'indice Nikkei a ainsi abandonné 2,17% à la clôture, tandis que Hong Kong (fermé hier pour un jour férié) gagne 0,9% en séance, Taiwan monte de 0,4%, Séoul avance de 0,2% en séance et Sydney progresse de 0,2%. Enfin, Bombay (indice BSE Sensex) gagne 0,7% alors que Singapour s'inscrit en léger recul de 0,2%. A noter que la Bourse de Shanghai est restée fermée pour un deuxième jour férié. Hier, Wall Street a terminé en hausse (+0,4% pour le DJIA, +1,2% pour le Nasdaq), les investisseurs faisant le pari que le blocage des services de l'Etat fédéral américain sera de courte durée et n'aura pas d'impact significatif sur la croissance économique américaine...Toutefois, les marchés risquent de rester volatils dans les prochains jours, estiment les analystes financiers. Au-delà de la querelle sur le budget 2014, ils s'inquiètent davantage des désaccords concernant le relèvement du plafond de la dette américaine, actuellement fixé à 16.7000 milliards de dollars. Les Etats-Unis risquent en effet de se retrouver en situation de défaut de paiement dès le 17 octobre si aucun compromis n'est trouvé d'ici là entre démocrates et républicains.

ÉTATS UNIS

Wall Wall Street termine en retrait alors que les opérateurs craignent que la fermeture partielle des services fédéraux aux Etats-Unis ne dure plus longtemps que prévu, Barack Obama devait recevoir dans la soirée les quatre principaux dirigeants démocrates et républicains du Congrès à ce sujet. Le président américain devait aussi leur demander de s'entendre sur un relèvement du plafond de la dette de l'Etat fédéral. Sur le front macroéconomique, les

derniers chiffres de l'emploi privé américain ont quelque peu déçu en attendant le rapport mensuel officiel sur l'emploi prévu normalement vendredi. Enfin, Monsanto a perdu du terrain après la publication de ses derniers résultats financiers trimestriels. Le DJIA abandonne finalement 0,39% à 15.133 pts, tandis que le Nasdaq rend 0,08% à 3.815 pts. Le S&P 500 recule de son côté de 0,07% à 1.699 pts.

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en net recul mercredi -à l'exception de Milan, les investisseurs étant gagnés par l'inquiétude en cette deuxième journée de fermeture d'une partie des services fédéraux aux Etats-Unis. Une sortie de l'impasse budgétaire qui a conduit à la première fermeture des services de l'Etat américain en 17 ans ne semble pas à portée de main, une situation de mauvais augure pour les négociations sur le plafond de la dette, qui menacent de placer Washington en défaut de paiement. La Maison blanche a catégoriquement rejeté mardi le plan proposé par les républicains pour rouvrir une partie de l'administration américaine, contrainte de mettre à pied près d'un million de fonctionnaires. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en baisse de 0,92% à 4.158,16 points. Le Footsie britannique a cédé 0,35% et le Dax allemand 0,69%, tandis que l'indice EuroStoxx 50 a perdu 0,5% et le FTSEurofirst 300 0,7%. Contre la tendance, la Bourse de Milan a avancé de 0,68% après un gain de plus de 3% la veille, suite au vote de confiance au gouvernement d'Enrico Letta, marquant l'échec de la stratégie de rupture préconisée par Silvio Berlusconi qui a finalement baissé pavillon. Le rendement des obligations à 10 ans italiennes est retombé à 4,37% contre 4,465% la veille au soir. Les valeurs italiennes restent néanmoins les moins chères d'Europe, se traitant à 11,4 fois leurs résultats attendus pour les 12 mois à venir, contre 13 pour les valeurs de l'indice Stoxx 600, selon Thomson Reuters Datastream.

CHANGE

L'euro montait nettement face au dollar mercredi, débridé par la résolution de la crise politique en Italie et par les propos du président de la Banque centrale européenne (BCE) écartant

l'hypothèse d'un nouveau stimulus monétaire à court terme. Vers 18H00 GMT (14H00 en Guadeloupe), l'euro valait 1,3580 dollar - après être monté vers 13H30 GMT à 1,3607 dollar, son niveau le plus élevé en huit mois - contre 1,3527 dollar mardi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne baissait un peu face à la devise japonaise, à 132,40 yens contre 132,51 yens mardi. Le dollar aussi reculait face à la devise nipponne, à 97,49 yens - tombant même vers 12H25 GMT à 97,23 dollars, son niveau le plus faible depuis fin août - contre 97,94 yens la veille. L'euro a retrouvé ses lettres de noblesses auprès des cambistes après la large victoire du gouvernement italien d'Enrico Letta lors d'un vote de confiance crucial organisé mercredi au Sénat. L'ancien premier ministre Silvio Berlusconi, qui avait initialement cherché à le faire chuter, suscitant des critiques au sein de son propre parti, a abandonné sa stratégie au dernier moment en apportant son soutien à M. Letta. Vers 18H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 83,76 pence pour un euro, mais montait face au dollar, à 1,6209 dollar pour une livre. La devise helvétique reculait face à l'euro, à 1,2263 franc suisse pour un euro, mais progressait face au dollar, à 0,9029 franc suisse pour un dollar. L'once d'or a terminé à 1.306,25 dollars au fixing du soir - après être tombée vers 00H20 GMT à 1.277,15 dollars, son plus bas niveau en deux mois - contre 1.290,75 dollars mardi. La devise chinoise a fini à 6,1212 yuans pour un dollar contre 6,1216 yuans la veille.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les cours du pétrole progressaient mercredi en fin d'échanges européens, malgré une hausse plus forte que prévu des stocks pétroliers américains, dans l'espoir d'un déblocage logistique au terminal pétrolier de Cushing, dans l'Oklahoma. Vers 18H00 à Paris, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 108,95 USD sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,01 USD par rapport à la clôture de mardi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance gagnait 1,68 USD, à 103,72 USD. "Le WTI a été plus performant (que le Brent) après l'annonce de TransCanada que la construction de la partie sud de l'oléoduc Keystone sera terminée fin octobre", expliquait Alex Young, chez CMC Markets. Cet oléoduc d'une capacité de 700'000

barils par jour devrait décongestionner le terminal pétrolier de Cushing, où le brut qui sert de référence au WTI s'est accumulé depuis le début de l'année. Le manque d'oléoducs pour transporter le pétrole arrivant du Canada et du nord des États-Unis vers les raffineries du Golfe du Mexique oblige en effet à utiliser des moyens de transports plus coûteux (route, rail ou fleuve), ce qui explique l'accumulation du brut à Cushing (32,8 millions de barils à la fin de la semaine dernière) et la décote du WTI par rapport au Brent. Les cours du brut se sont ainsi montrés insensibles à une hausse des stocks pétroliers américains plus importante que prévu.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



MANAGEMENT, PATRIMOINE , DROIT

LES AGENTS CONTRACTUELS DE L'ADMINISTRATION ET LE DROIT DU TRAVAIL

L'administration, de par son action guidée par l'intérêt général, est soumise à des règles distinctes du droit privé. C'est ainsi que les emplois de l'administration sont, en principe, pourvus par le biais d'un recrutement sans concours, les agents fonctionnaires étant soumis à un statut particulier. Les insuffisances du recrutement des fonctionnaires ou l'inexistence d'un statut spécifique à certains types d'emplois, a toujours conduit l'administration à procéder à des recrutements par le biais de contrats. Sans être soumis au droit privé, ces contrats ne sont pas non plus soumis au statut de la fonction publique. La précarité de tels emplois est importante et divers textes sont intervenus pour encadrer les agissements des diverses administrations. Ainsi, nombre de décrets régissent aujourd'hui la situation des agents contractuels de l'administration et la loi a imposé qu'un contrat à durée indéterminée bénéficie à tout agent qui a bénéficié pendant 6 ans d'un poste contractuel.

Cependant, qu'en est-il des règles applicables en cas de licenciement ? Quels sont les motifs de licenciement ? Le fait de remplacer l'agent contractuel par un fonctionnaire est-il une cause valable de licenciement de l'agent ? Par un avis du 25 septembre 2013, le Conseil d'état précise le régime applicable aux agents contractuels de l'administration bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée (avis n°365139). A l'occasion d'un litige opposant un agent contractuel bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée au Rectorat de l'Académie de Paris qui l'avait licencié, la Cour administrative d'appel de Paris se posait les questions suivantes :

« 1° L'administration peut-elle remplacer par un fonctionnaire un agent contractuel bénéficiant, dans le cadre des dispositions de la loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005, d'un contrat à durée indéterminée et, par suite, mettre fin à ses fonctions, eu égard à la nécessaire protection des droits qu'il a acquis en vertu de son contrat ?

2° Dans l'hypothèse où un agent bénéficiant d'un contrat à durée indéterminée, en application des dispositions ci-dessus rappelées, pourrait être évincé pour permettre le recrutement d'un fonctionnaire titulaire, l'administration a-t-elle l'obligation de reclasser l'agent dans un autre emploi, alors qu'un principe général du droit imposant une telle obligation n'a été reconnu jusqu'ici par la jurisprudence du Conseil d'Etat qu'en faveur de l'agent contractuel atteint d'une inaptitude physique l'empêchant de manière définitive d'occuper son emploi ? »

En l'espèce, l'agent contractuel soutenait que le Rectorat devait le réintégrer dans ses fonctions de professeur contractuel, soit dans son ancienne affectation, soit dans une affectation équivalente. Le Conseil d'Etat répond à ces questions en se fondant à la fois sur les lois applicables à la fonction publique et sur les principes généraux du droit dont s'inspire le Code du travail. Ainsi, il retient que le recours aux contractuels est limité aux cas prévus par la loi, ce qui implique que le contractuel n'a pas de droit à la conservation de l'emploi pour lequel il a été recruté lorsque l'autorité administrative entend y affecter un fonctionnaire. Ce faisant, il positionne les agents contractuels – même disposant d'un contrat à durée indéterminée – dans une position relativement précaire. Toutefois, le Conseil d'Etat rappelle que les principes généraux du droit dont s'inspire le Code du travail s'appliquent à la situation de l'agent

contractuel de l'administration. C'est pourquoi l'administration doit donner, dans un délai raisonnable, aux fonctionnaires en activité dont l'emploi est supprimé une nouvelle affectation correspondant à leur grade. Ainsi, il incombe à l'administration, avant de pouvoir prononcer le licenciement d'un agent contractuel recruté en vertu d'un contrat à durée indéterminée pour affecter un fonctionnaire sur l'emploi correspondant, de chercher à reclasser l'intéressé, c'est-à-dire de lui proposer un emploi de niveau équivalent ou, à défaut d'un tel emploi et si l'intéressé le demande, tout autre emploi. Le Conseil d'Etat conclut que « l'agent contractuel ne peut être licencié, sous réserve du respect des règles relatives au préavis et aux droits à indemnité ..., que si le reclassement s'avère impossible, faute d'emploi vacant, ou si l'intéressé refuse la proposition qui lui est faite ». Réjouissons-nous de l'intervention de cet avis qui, dans l'attente des textes d'application prévus par l'article 49 de la loi du 12 mars 2012, donne un cadre aux licenciements des agents contractuels. Espérons que le gouvernement n'attende pas plus pour donner, par décret, le détail des dispositions générales applicables aux agents non titulaires recrutés par l'administration et qu'un texte intervienne pour prévoir en détail les motifs de licenciement, les obligations de reclassement et les règles de procédures applicables en cas de fin de contrat. Espérons également que, comme l'a fait le Conseil d'Etat, il réussisse à articuler intelligemment les exigences résultant de toute action menée dans l'intérêt général et les exigences plus générales – mais quelquefois plus protectrices de l'agent – résultant du Code du travail.

DOSSIER PRÉPARÉ PAR LA RÉDACTION



TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2013 à 9,43 euros de l'heure. Avec cette hausse de 0,3%, le salaire minimum passe à 1430,22 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO. Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut.**

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2011: 401 784 habitants

OFFRE

PIB 2011 : 7 910 dont 34 % de PIB non marchand (2 690)

IMPORTATIONS 2011: 2 664

RESSOURCES TOTALES : 10 853

DEMANDE

CONSOMMATION 2011: 8 488 (5 126 ménage et 3 362 administration)

INVESTISSEMENT 2011 : 1 476

EXPORTATIONS 2011 : 889

DEMANDE TOTALE : 10 853

PRIX

JUILLET 2013 : - 0,1% sur un mois ; 0,8 % sur un an

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) EN juillet 2013 : 67 770 (+3,3% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI EN JUILLET 2013 : - 18,9% sur un an

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5015

DOSSIER PRÉPARÉ PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

**LIRE
ET FAITES LIRE
LA NATION
LE JOURNAL DE LA
GUADELOUPE
ET DES GUADELOUPÉENS**